



Ville de 36000 habitants, surclassée dans la strate des Communes de 40000 à 80000 habitants, en pleine expansion au cœur de la nouvelle Communauté d'Agglomération Terres de France au nord de Paris,

Recherche par voie statutaire ou contractuelle

DIRECTEUR DE L'ENFANCE ET DES AFFAIRES SCOLAIRES (H/F)

Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux

Sous l'autorité du DGA en charge des Services à la Population (regroupant les Directions de la Petite Enfance, de l'Enfance et des Affaires Scolaires, de la Jeunesse, de la Culture, des Sports et de la Politique de la Ville), vous contribuez à la mise en œuvre de la politique municipale en matière d'éducation et d'enfance et à ses évolutions en apportant un rôle de conseil aux élus. Vous mettez en œuvre la politique éducative municipale en direction des 3-12 ans, pilotez et animez une Direction composée de 4 Services : Guichet Unique, Enfance, Education, Restauration et Intendance. Vous êtes le garant de la relation avec l'Education Nationale et du bon fonctionnement des écoles et des accueils éducatifs, dans le cadre de la politique éducative menée par la Municipalité. Vous devrez avoir un travail attentif sur l'évolution de la démographie scolaire au regard de la capacité d'accueil des écoles existantes.

Missions :

- Piloter la gestion administrative de la Direction.
- Elaborer et suivre le budget en collaboration avec les Chefs de Service.
- Coordonner les projets des Services.
- Veiller à l'adaptation des projets pédagogiques des Structures Enfance de la Ville.
- Suivre les effectifs scolaires et mettre en place d'un plan d'actions suite à l'étude de démographie scolaire.
- Engager la réflexion sur une nouvelle sectorisation scolaire.
- Suivi fonctionnel du Programme de Réussite Educative (P.R.E.) mis en place sur le Collectivité.
- Participer au dialogue social sur votre secteur en lien avec les élus et la Direction Générale.

Compétences requises :

- Maitrise des enjeux relatifs aux politiques publiques en matière d'éducation-enfance.
- Capacité à manager des équipes.
- Aptitude à conduire le changement et des projets dans un cadre partenarial.
- Capacités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles et de communication.
- Maîtrise de l'informatique.
- Diplomatie, discrétion.
- Titulaire du permis B.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire avantageux. La Commune de Villepinte est surclassée dans la strate démographique des Communes de 40000 à 80000 habitants. Merci d'adresser lettre et CV avant le 31/07/2018 à : Madame le Maire- Place de la Maire - 93420 VILLEPINTE ou courriel : courrier@ville-villepinte.fr